

la Chambre que le Nord-Canadien a besoin de l'aide du Gouvernement fédéral pour compléter sa ligne transcontinentale, que cette aide doit lui être donnée. Il n'y a pas un mot dans ces lettres demandant au Gouvernement d'aider au Nord-Canadien, parce que ces différentes provinces sont incapables de lui aider elles-mêmes. Nous avons une politique particulière dans la Saskatchewan, et l'Alberta en a une semblable. Nous garantissons les obligations, ces obligations sont vendues, et les lignes auxiliaires sont construites. Prenons premièrement la lettre du premier ministre Murray, dont je ne lirai que la dernière phrase, vu qu'elle renferme mon argument :

Le Gouvernement croit qu'une aide raisonnable que le Gouvernement fédéral pourrait accorder au Nord-Canadien sans nuire à l'intérêt public serait une politique acceptable à notre population de même qu'elle augmenterait le crédit provincial.

Le premier ministre Murray ne dit rien de ces résolutions, et il ne demande pas non plus au Gouvernement fédéral d'aider le Nord-Canadien afin qu'il puisse construire des lignes auxiliaires dans sa province.

M. MACDONALD: Quelle est la date de cette lettre?

M. NEELY: 14 mars.

M. MACDONALD: Il n'avait pas vu les résolutions à cette date?

M. NEELY: Naturellement non. Les dates de ces lettres sembleraient indiquer que le Gouvernement était désespérément pressé d'obtenir les opinions des premiers ministres libéraux de ces provinces avant de soumettre ses résolutions. Le 3 mars, le ministre des Finances n'en connaissait encore rien, du moins officiellement, mais le 14 mars, le Gouvernement obtient cette lettre du premier ministre Murray, et le 17 avril M. J. A. Calder, le premier ministre intérimaire de la Saskatchewan et ministre des Chemins de fer de cette province, écrit à M. Borden une lettre qu'il a lue lui-même dans cette Chambre. J'en veux donner une phrase ou deux afin de faire ressortir plus parfaitement l'argument que je fais.

M. Calder dit:

Telle que je comprends la situation, la compagnie en question a demandé une nouvelle aide au Gouvernement fédéral, principalement sinon seulement parce qu'elle lui est nécessaire pour lui permettre de compléter et mettre en service sa ligne principale dans la Colombie-Anglaise et à l'est de Port-Arthur, fournissant ainsi les débouchés nécessaires au réseau de

[M. Neely.]

lignes auxiliaires que la compagnie a construites dans la région des prairies.

M. Calder dit clairement dans cette lettre qu'il comprend que cette aide est nécessaire surtout, si non uniquement, pour permettre à la compagnie de compléter sa ligne principale dans la province de la Colombie-Anglaise et à l'est de Port-Arthur, et non pas pour les lignes auxiliaires dans la Saskatchewan. M. Calder n'a pas demandé au Gouvernement fédéral d'aide pour sa province, et je crois qu'il aurait été probablement très satisfait si on l'avait laissé poursuivre seul l'exécution de sa propre politique. Mais ces résolutions enlèveront au gouvernement de la Saskatchewan de même qu'aux gouvernements des autres provinces de l'Ouest les droits qu'elles possèdent aujourd'hui en vertu de leur propre législation.

Au sujet de la nécessité qui peut exister pour l'aide demandée, je n'ai pas d'opinion à offrir, vu que je ne connais pas les faits.

Nul doute, monsieur l'Orateur, que M. Calder est beaucoup dans la même situation que chacun de nous de ce côté-ci de la Chambre, et qu'il n'a pas pu avoir plus d'informations que nous avons pu en obtenir du Gouvernement. M. Calder ne parle pas de la nécessité de cette aide. Il va plus loin. Il dit qu'il comprend que l'aide est demandée pour l'achèvement de la ligne du Nord-Canadien dans la Colombie-Anglaise et à l'est de Port-Arthur. Le Gouvernement ne prétend pas que les résolutions qu'il propose sont en harmonie avec les vues des premiers ministres provinciaux. S'il trouve satisfaction dans ces lettres, je suis certain que c'est parce qu'il ne les a lues que superficiellement, mais s'il les examine avec un peu plus de soin il verra qu'elles n'approuvent aucunement les propositions qui sont devant le Gouvernement.

J'ai dit, il y a un instant, que je voterais avec une certaine répugnance en faveur de l'amendement de mon honorable ami de Pictou, parce que je crois qu'il est nécessaire d'aider au Nord-Canadien. Je pense, à ce sujet, comme mon honorable ami le chef de l'opposition, et comme pensent, je le présume, tous les membres de cette Chambre. Je laisse au Gouvernement la responsabilité de cette aide, vu qu'il est convaincu de sa nécessité. Il possède, ainsi qu'il nous le dit, des renseignements qui le portent à croire que cet argent est nécessaire pour terminer le réseau, mais il n'a pas donné à la Chambre des renseigne-